Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

Gel : la Région et la Cove au chevet des agriculteurs



La présidente de la Cove ainsi que le président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont rendu visite à plusieurs exploitations agricoles de Vaucluse.

Suite aux récents épisodes de gel ayant impactés les cultures de la région, Jacqueline Bouyac, présidente de la Cove (Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin), vient de se rendre dans plusieurs exploitations agricoles du Comtat. Objectif : témoigner du soutien de l'intercommunalité auprès des agriculteurs locaux. L'élue, également vice-présidente du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, s'est ainsi rendue à Flassan dans l'exploitation de Nicolas Auragnier, cerisiculteur et président du groupement des producteurs de cerise des Monts de Venasque, à Mazan, dans l'exploitation de Didier Sourdon, producteur de raisin de table dont l'allumage de pots antigel a permis de sauver 6 hectares sur

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

les 30 hectares qu'il cultive, ainsi qu'à Vacqueyras dans le domaine Font Sarade de Bernard Burle.
« Nous sommes venus rencontrer ceux qui les font vivre et réaffirmer le soutien des élus de l'intercommunalité à ce secteur d'activité, explique Jacqueline Bouyac. En effet, bien plus qu'une filière économique emblématique sur notre territoire, il s'agit de plusieurs centaines d'hommes et de femmes qui travaillent sans relâche pour proposer des produits d'exception qui font la renommée de notre terroir. »

Un soutien rapide et concret
De son côté, Renaud Muselier, président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est rendu aux Domaine du Bois de Saint-Jean et celui de Frédéric et Michel Mistral à Châteauneuf-de-Gadagne ainsi que dans l'exploitation des Blaquières à Châteaurenard.
Notamment accompagné de Georgia Lambertin, présidente de la Chambre d'Agriculture de Vaucluse, et d'André Bernard, président de celle de Provence-Alpes-Côte d'Azur, le président de la Région est venu rappeler « qu'en complément de la procédure dite de 'calamité agricole' lancée par l'Etat, ce sont plus de 3M€ d'aides régionales qui ont été directement mobilisées afin d'accompagner les exploitations et les coopératives dans cette épreuve. »



Renaud Muselier, au centre, est venu rappeler en Vaucluse et à Châteaurenard que la Région avait

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

mobilisé plus de 3M€ pour accompagner les agriculteurs locaux suite aux dégâts provoqués par le gel. © Claude Almodovar

Mazan: des postes informatiques pour les écoliers, collégiens et lycéens



En cette période de confinement, entre télétravail pour les adultes et école en distanciel pour les enfants, il n'est pas toujours facile pour les familles de partager l'ordinateur de la maison ainsi que la connexion Internet.

C'est pourquoi la bibliothèque Francine Foussa dans la commune de Mazan met à la disposition des écoliers, collégiens et lycéens des ordinateurs connectés. Ces postes de travail numériques sont disponibles sur rendez-vous auprès des bibliothécaires.

Par ailleurs, conformément aux directives gouvernementales, les marchés hebdomadaires des lundi et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

samedi matin sont maintenus, seuls les étals alimentaires sont autorisés. L'accueil de la mairie reste ouvert au public uniquement sur rendez-vous ; les parcs et jardins municipaux restent ouverts et les salles de réunion municipales et les équipements sportifs sont fermés. Pour les pré-inscriptions scolaires, les dossiers sont disponibles en cliquant ICI. Ils sont à renvoyer complets par mail sur contact@mazan.fr ou à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque : le lundi de 10h à 12h et de 14h à 18h30 ; le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h30 ; fermé le jeudi ; les mardi et vendredi de 15h à 18h30 ; le samedi de 10h à 12h. Réservation au 04 90 69 82 76.

Mazan s'équipe d'une aire de lavage et de remplissage des pulvérisateurs agricoles

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026



Débuté il y a un mois, le projet consiste en une aire de remplissage et de lavage des pulvérisateurs agricoles avec traitement des effluents phytosanitaires (ndlr : déchets considérés comme dangereux). Ce projet, qui sera livré mi-mai, repose sur un terrain détenu par la ville de Mazan, qui mettra la plateforme à disposition des agriculteurs mazanais constitués en association. 43 se sont manifestés à ce jour.

La station sera alimentée par l'eau du canal de Carpentras. L'eau sera filtrée par un dispositif suffisamment performant pour s'adapter aux différents équipements agricoles. Outre le remplissage des cuves pour la protection sanitaire des cultures, la station permet le lavage du matériel. Une cuve centrale récupèrera les eaux de lavage vers une fosse. L'eau sera ensuite traitée dans des 'phytobacs'. Cette technique innovante signée Bayer, consiste en un bassin rempli à hauteur de 70cm d'un mélange de terre et de paille. Cette couche développe une activité microbienne. Le pouvoir épurateur des micro-organismes détruit les résidus phytosanitaires. Les eaux récupérées disparaîtront par évaporation.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

L'équipement permettra de traiter 60 m³ d'eau souillée par an, ce qui représente 8 passages par exploitant. Son entretien est pris en charge par ces derniers qui disposeront d'un badge pour y accéder. Le coût individuel annuel est estimé à 350€.

Le projet a été confié à Gasnault BTP, implantée à Pernes les Fontaines, ainsi qu'au cabinet d'étude Tramoy. L'équipement, dont le cahier des charges a été établi par la Chambre d'agriculture du Vaucluse, est mutualisable et respectueux de l'environnement. Ces critères ont notamment permis d'obtenir des financements européens. Montant de l'opération : 204 000€, financés par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (122 337€), le Feader (Fonds européen agricole pour le développement rural) (40 779€), la commune et les utilisateurs (40 884€).

Mazan, Le marché de producteurs est de retour du samedi 3 avril jusqu'en novembre

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026



Samedi matin 3 avril s'ouvre le marché des producteurs, place du 11 Novembre, devant la mairie de Mazan qui proposera ses produits jusqu'en novembre. L'opération rassemble une vingtaine de producteurs avec, parmi eux et au fil des saisons, Bernard Trazic huile d'olive et tapenade ; Les fleurs d'Avettes (bio) ; Les jus de fruits de Nathalie et Luc Rogier ; Les fromages de chèvre de la Petite ferme de Rose ; Les légumes bio de Yves Durand et Isabelle Potet ; Les asperges de Jean-Luc Meysen ; Les fraises de Bruno Bagnol ; Les asperges et autres produits du Mas des guêpiers ; Les fruits et légumes de Carlos Bernabe ; Les poulets, œufs et autres produits de la Ferme du Rouret ; Le pain bio du Fournil du Boislevain ; Les fromages de Brebis de Sabrina Latour ; Le Safran et produits dérivés de Guillaume Chardon ; Les créations en tissu de Linda Orsini 'Mademoiselle Juliette'.

Marché de producteurs à Mazan. Samedi 3 avril. 8h-12h, tombola. Lot : un panier rempli le 1er samedi du mois. Place du 11 Novembre, devant la mairie et jusqu'en novembre.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

Dénoncée en 1944 à Avignon, elle vient témoigner devant les collégiens de Mazan



Les élèves de 3e du collège André Malraux de Mazan viennent de participer à une rencontre avec Ginette Kolinka à la salle de la Boiserie. Cette ancienne déportée du camp d'Auschwitz-Birkenau est venue témoigner et partager ses souvenirs auprès de la jeune génération de ses conditions de vie dans le plus grand complexe concentrationnaire du troisième Reich.
Créé en 1940 par Heinrich Himmler, ce camp situé en Pologne a vu mourir plus d'1,1 million d'hommes, femmes et enfants, majoritairement juifs. Y furent également déportés et tués des Polonais, des Tziganes, des prisonniers de guerre russes et des homosexuels.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

Dénoncée à Avignon en 1944

Très émue par ce moment, la rescapée a largement échangé avec les collégiens présents lors de cette initiative proposée par les professeurs d'histoire géographie de l'établissement vauclusien avec le soutien de la ville de Mazan.

Arrêté sur dénonciation en 1944 au 72 rue Joseph-Vernet à Avignon avec une partie de sa famille, Ginette Kolinka rejoindra Auschwitz-Birkenau dans le même train que Simone Veil. Dès l'arrivée du train, son père ainsi que son frère sont gazés alors qu'elle est sélectionnée pour le travail et rejoint le camp des femmes. Si pendant 50 ans, elle n'a pas souhaité évoquer son histoire, à l'orée des années 2000, elle a commencé partager ses souvenirs. Depuis, elle a multiplié les rencontres avec les lycéens et les collégiens de France.

S'adressant aux jeunes élèves mazannais, elle leur a d'ailleurs rappelé en conclusion qu'elle les faisait dorénavant 'passeurs de mémoire'.

Mazan : fin du dépistage à la Covid-19 salle de l'allée

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026



Après trois semaines de dépistage, les infirmiers et les pharmaciennes de Mazan ferment les portes de la salle de l'Allée. 160 personnes ont pu être dépistées et les cas positifs ont été suivis et isolés de façon efficace. Il est toujours possible de se faire dépister par les infirmiers en libéral ou dans les pharmacies du centre-ville.

Cette action a été organisée par le conseiller municipal Stéphane Claudon, infirmier de profession, et soutenue par la Ville. Aujourd'hui, le maire Louis Bonnet répète qu'il se tient prêt à organiser un centre de vaccination sur Mazan dès qu'il recevra le feu vert des autorités sanitaires.

Mazan : changement de la réglementation de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

l’accès aux déchetteries



Alors que la Communauté d’agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove) avait annoncé que le nombre de passages en déchetterie serait limité, la Ville de Mazan indique dans un communiqué l’abandon de la limitation du nombre de passages pour les particuliers et le maintien d’un point de collecte des végétaux.

Fin 2020, La Cove a décidé de contrôler les accès en déchetterie pour les réserver aux seuls habitants des communes de son territoire. Depuis le 4 janvier, les habitants sont donc invités à s’inscrire, soit par internet, soit par dossier papier disponible en mairie. La Cove avait également annoncé que le nombre de passages en déchetterie serait limité (18 passages par an pour les véhicules légers quelle que soit leur capacité d’apport) et que les bennes à végétaux, présentes aux Garrigues et au Bigourd, seraient retirées.

Suite à ces décisions, Louis Bonnet, maire de Mazan, a souhaité interpeller la Cove sur « les multiples situations particulières ainsi que sur la réalité du terrain ». Dans un communiqué, le maire de commune félicite la présidente de l’agglo Jacqueline Bouyac qui a pris la décision d’abandonner la limitation du nombre de passages pour les particuliers (les véhicules utilitaires de plus de 1,5 tonne resteront limités à 9 passages par an), de valider le maintien d’un point de collecte des végétaux à Mazan, et de simplifier la procédure d’inscription, par internet notamment.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

Mazan : des tests antigéniques salle de l'Allée dès le 12 janvier



A partir du mardi 12 janvier, il sera possible de se faire dépister par test antigénique pour le Covid-19, salle de l'Allée. Réalisés par les infirmiers de la commune, ces tests, sans rendez-vous, se feront du lundi au vendredi entre 9h30 et 12h30. il sera nécessaire d'apporter sa carte vitale et un stylo. A noter que la Pharmacie du Ventoux située place du 8 Mai réalise également des tests antigéniques.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

Mazan : élection du conseil municipal des enfants



Le 15 décembre dernier à l'école primaire la Condamine s'est tenue l'élection du conseil municipal des enfants. 11 conseillers municipaux de moins de 11 ans ont été élus par leurs camarades, suivant la procédure électorale habituelle : bulletins de vote, isoloir, dépouillement.

Les 11 nouveaux élus sont en classes de CM1 et de CM2 du groupe scolaire la Condamine. Aux côtés de Maxime Muradore, le nouveau petit maire, les élus occuperont 10 délégations leur permettant ainsi de mettre en œuvre des projets pour leur commune :

Premier adjoint : Elie Tsiolis
Adjoint à la communication : Louisa M'chichou
Adjoint aux écoles : Clément Chancerel

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Adjoint à l'environnement : Tristan Bois
Adjoint aux projets : Zoé Alarco
Adjoint aux travaux : Léonie Koudinoff
Adjoint aux sports : Loan Valencia
Adjoint à la sécurité : Yoko Sabeur-Chouiref
Adjoint aux loisirs : Cassandre Etti
Adjoint aux finances : Jules Bréart

Le premier conseil municipal (après celui d'installation) se tiendra en janvier 2021, si les conditions sanitaires le permettent.